

22 Question de Mme Kattrin Jadin à la ministre de la Mobilité, chargée de Belgocontrol et de la Société Nationale des Chemins de fer Belges, sur "le retrait des sous-chefs de gare" (n° 3134)

22.01 Kattrin Jadin (MR): Monsieur le président, madame la ministre, il me revient que certains sous-chefs de gare partant à la retraite ne seraient pas remplacés. Dans les petites gares comme celle d'Eupen, il n'y aurait alors plus que des employés au guichet de vente. D'après mes informations, les sous-chefs sont très bien formés et peuvent également accomplir des tâches de vente. De plus, ils sont également capables de résoudre des problèmes techniques relatifs à la signalisation ou au mécanisme des wagons. Les sous-chefs s'occupent aussi de personnes à mobilité réduite et assurent la sécurité du quai. Si ces personnes étaient remplacées par de simples vendeurs, cela pourrait mener à de graves conséquences pour les gares en question. La gare d'Eupen par exemple, qui est la gare terminus d'une importante ligne de trains, est assez souvent confrontée à des changements de postes de conduite. Si un problème devait survenir lors d'un changement, personne ne serait sur place pour le résoudre car les vendeurs ne disposent pas de formation technique.

Madame la ministre, confirmez-vous les dires selon lesquels les sous-chefs de gare sont amenés à disparaître?

Dans l'affirmative, comment les tâches que je viens d'énumérer pourront-elles être accomplies?

22.02 Jacqueline Galant, ministre: Madame Jadin, il n'est pas question de supprimer la fonction de sous-chef de gare mais la SNCB, soucieuse du bon emploi des fonds publics qui lui sont attribués, doit trouver le meilleur équilibre dans l'utilisation rationnelle de son personnel. Ceci peut donc conduire à une adaptation organisationnelle. Il est rare que des problèmes techniques surviennent lors des changements de postes de conduite et, quand bien même, l'organisation des tâches d'exploitation ferroviaire ne confère aucun rôle au sous-chef de gare lors de tels incidents.

22.03 Kattrin Jadin (MR): Monsieur le président, je remercie la ministre pour sa réponse.